

AVEC VOUS

novembre
2017

le journal communautaire n° 5

ÉVÈNEMENT :
DES FORAGES
EXCEPTIONNELS
sur l'astroblème

ASTROBLÈME
ROCHECHOUART-CHASSENON

À retrouver aussi... La défense du train... Le bilan touristique estival ... L'EMI... La Cité du Cuir

DERNIÈRE PAGE :

**VOS ÉLUS ÉCRIVENT
AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**

PPOL

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN

EDITO



Ecrire au Président Pour dénoncer l'injustice qui frappe notre territoire

Vous lirez sur la dernière page de votre journal communautaire de larges extraits de la lettre adressée au Président de la République par l'ensemble des membres du bureau communautaire, comprenant les 13 Maires de la Porte Océane du Limousin.

Pourquoi cette démarche ? Nous avons voulu porter le témoignage d'un territoire rural qui s'engage pour ses habitants et pour le développement, mais qui doit aussi faire face à des difficultés créées par les politiques nationales successives.

Etre le témoignage d'une ruralité dynamique. Nous avons présenté notre territoire : notre engagement pour le haut-débit partout d'ici à 2020 ; notre action pour le droit à la santé à Rochechouart ; notre bataille pour l'emploi, avec notamment la création de 70 emplois par Hermès dans la Cité du Cuir ; nos investissements pour le tourisme et le loisir autour de l'activité canoë-kayak à Saint-Victurien ; notre souhait de permettre à tous les enfants du territoire d'apprendre à nager au centre-aqua-récréatif ; notre volonté d'agir pour le droit à la culture avec par exemple 600 personnes qui peuvent faire de la musique à un coût modeste à l'École de Musique Intercommunale

Prélèvement de l'Etat sur le territoire : + 1000 % d'augmentation depuis 2012 ! Mais face à cette action pour le développement du territoire, l'Etat a non seulement baissé les dotations, mais plus encore nous impose un prélèvement (le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes) qui représente 3,2 millions d'euros en 6 ans, 940 000 pour cette seule année 2017 et a augmenté de 1000 % depuis sa mise en place. Et pourquoi ? Parce que nous sommes un territoire industriel, ce qui en ferait en soi, un territoire riche ! Ainsi que nous l'écrivions au Président : « *Nous avons l'impression de vivre une double peine... où non seulement il faut se battre pour maintenir un territoire productif en zone rurale, mais y réussir c'est se voir ponctionner lourdement.* »

La réponse de la Présidence de la République. Le Chef de l'Etat a souligné notre engagement pour le développement. Mais notre demande à être reçus par le Président ou à l'accueillir sur notre territoire pour lui expliquer concrètement les conséquences de prélèvement injuste n'a pas eu de réponse à ce jour. Nous savons simplement que notre proposition pour évaluer les conséquences néfastes de ce dispositif est entre les mains d'un haut-fonctionnaire. Espérons que celui-ci comprenne ce que nous disons au Président : « *allégez-nous d'un poids qui devient financièrement quasi-confiscatoire, hypothèque notre développement et fragilise notre fonctionnement.* » Au final, se sont les habitants qui en payent le prix !

Joël Ratier

Directeur de la publication : Joël Ratier

Comité de rédaction : J Ratier, JM Rougier, P Allard, P Lacroix, J Duchambon, JP Granet, A Dardilhac, R Vouzellaud, JL Allard, M Nebout-Lacourarie, J Bertrand, J Rejasse, L Soury, P Chaleix, C Ballay

Crédits photos : J Detour / L Carpentier / service communication POL

Maquette : Karbone14

Imprimerie : Rivet PE - Limoges

Dépôt Légal - 4ème trimestre 2017
Tous droits de reproduction, même partiels, sont interdits, sans l'accord préalable de la rédaction

N° ISSN 1761-6093

Contact : 1, Avenue Voltaire - BP 58 - 87200 Saint-Junien
communication@pol-cdc.fr

Un trésor scientifique

Depuis le mois de septembre, une opération inédite en France se déroule du côté de Rochechouart. Grâce à une foreuse géante, des scientifiques font actuellement des prélèvements à l'endroit même où il y a environ 200 millions d'années, un astéroïde d'au moins un kilomètre de diamètre s'écrasait sur terre.

Pour la toute première fois, cette richesse va être pleinement exploitée puisqu'un programme de forages exceptionnels est engagé sur le périmètre de la Réserve Naturelle Nationale de l'Astroblème. Ces forages devraient permettre d'approfondir les connaissances scientifiques dans plusieurs domaines et de valoriser internationalement, un site unique en France.



Une opération aussi unique que titanesque

Avec des forages pouvant aller jusqu'à 125 mètres de profondeur, l'opération a dû être confiée à des professionnels. C'est la société clermontoise Hydrogéotechnique qui a été retenue. Sur la vingtaine de sondages réalisés, 9 seront « profonds » (de 3 à 125 m), nécessitant un chenillard de 11 tonnes et une foreuse capable de descendre jusqu'à 150 m dans les entrailles de la Terre. Ces forages qui ont lieu sur 8 sites de la Réserve, restent rares. Le monde connaît en moyenne 1 ou 2 campagnes de forages scientifiques dans un cratère d'impact terrestre tous les 10 ans. La présente décennie va en compter deux : le premier à Chicxulub au Mexique qui a été réalisé en 2016 (celui de l'extinction des dinosaures), avec un budget d'environ 10 millions d'euros ; le second autour de Rochechouart cette année, avec un budget 100 fois inférieur, avec cependant des objectifs et des retombées scientifiques du

même ordre. Ce programme est financé à 42 % par l'Etat, 38 % par l'Europe et à 20% par les collectivités locales (Porte Océane du Limousin -POL- à hauteur de 19 %, le reste étant pris en charge par le conseil départemental de la Charente).

Vers de nouvelles connaissances scientifiques ?

Les données récoltées seront utilisées pour renforcer la connaissance sur la structure d'impact de Rochechouart-Chassenon. Mais la qualité de ce site est telle que les informations recueillies vont permettre d'élargir des savoirs d'une manière plus globale. C'est ce que nous explique Philippe Lambert, astréologue et directeur du Centre international de la recherche sur les impacts et sur Rochechouart (CIRIR) : « *Les forages vont permettre de préciser la forme et la taille initiale du cratère. On sait qu'elle est supérieure à 20 km de diamètre mais les estimations actuelles sont vagues et controversées (entre 30 et 50 km).* ». Ces forages ont également l'objectif « *de retrouver et lire les traces produites par l'impact d'un astéroïde de 1 à 3 km, voici 200 millions d'années et par-delà, apporter des réponses aux questions fondamentales que les scientifiques et l'humanité se posent : comment les planètes se sont formées, et pourquoi et comment la vie peut apparaître et disparaître sur Terre et ailleurs* », abonde Philippe Lambert.



Pour lui, « *les forages sont donc à la fois un aboutissement, celui d'une longue période de reconnaissance (dans tous les sens du terme) de l'impact de Rochechouart, et un commencement, celui de son exploitation scientifique, éducative, sociale et économique.* » Il explique qu'« *avec ces carottes extraites du sous-sol de Rochechouart ce sont plusieurs*

ique sort de terre

années de recherches à l'échelle nationale et internationale et de nombreux articles scientifiques qui s'ouvrent pour les chercheurs déjà impliqués dans l'étude des forages en cours. Ce sont aussi des opportunités de thèses pour leurs étudiants ». D'ailleurs, il faut noter qu'il y a une dizaine d'universités de 6 pays, qui sont associées à l'exploitation des données.

Le directeur du CIRIR assure : « Notre Astrolème est donc effectivement en passe de devenir ce laboratoire naturel au bénéfice de la recherche nationale et internationale ».

Des découvertes qui se partagent

Pour que chacun puisse bien comprendre les enjeux de ce programme de recherche, la Porte Océane du Limousin a décidé d'ouvrir au public ce chantier d'envergure.

Ainsi, tous les directeurs des écoles élémentaires du territoire communautaire ont reçu une invitation pour faire découvrir à leurs élèves cette richesse géologique. Ils étaient tous conviés à visiter le musée Paul-Pellas ainsi qu'un site de sondages, dont le transport était pris en charge par la communauté de communes.

Par ailleurs, une grande journée de découverte ouverte au public s'est tenue

samedi 28 octobre, sur la place du château de Rochechouart et sur un des sites de forages, devant 200 passionnés et curieux. Le matin, les personnes intéressées ont ainsi pu découvrir le fonctionnement de la machine à sondages, qui était exposée et des explications ont été données par des animateurs de la Réserve. L'après-midi, plusieurs balades étaient organisées pour que chacun puisse mieux comprendre l'impact de la météorite.



Interview de...

Jean-Luc Allard,
Vice-Président en charge du
développement durable, de la
Réserve Naturelle Nationale
Président du CIRIR

Avec Vous : Avec cette opération, la POL se positionne clairement pour valoriser ce patrimoine historique et géologique ?

Jean-Luc Allard : Oui elle se positionne à la fois financièrement dans la réalisation de ces forages et ensuite dans la mise à disposition de bâtiments au Centre de recherches. La POL finance le matériel, les bâtiments et l'association CIRIR. C'est donc un engagement très fort de la communauté de communes, un engagement scientifique et touristique.

AV : On parle d'impact de météorite. Mais quel est celui sur le budget de la communauté de communes ?

JLA : Les forages coûtent 150.000 € et la POL y participe à environ 20%. En revanche, le coût des bâtiments et du matériel, on atteint 400.000 euros. Tout cela est financé à 80% par une multitude d'acteurs comme l'État, l'Europe ou encore le Département de la Charente. C'est une très forte implication de la POL qui répond à l'engagement pris lors de sa création de valoriser le phénomène météoritique. C'est tout à fait logique car c'est une vraie richesse pour reprendre les mots d'Huber Reeves. C'est une richesse scientifique et de là en découle une richesse économique via le tourisme, via l'intérêt de la population.

Quelques chiffres :

3 : Une opération qui dure environ 3 mois.

125 : Des forages de 3 à 125 mètres de profondeur avec une machine capable de descendre jusqu'à 150 mètres dans le sol.

8 : Les forages se déroulent sur 8 sites de la Réserve Naturelle de l'Astrolème à cheval sur les intercommunalités Porte Océane du Limousin et Charente-Limousine.

6 : Il y a 6 pays qui participent à l'opération réunissant une dizaine d'universités.

19 : C'est le nombre de reportages dans les journaux locaux et nationaux, généralistes et scientifiques mais aussi dans les médias radios et télé, qui ont mis en valeur ces forages exceptionnels.



AV : La Réserve naturelle va fêter ses 10 ans en 2018. Quel est le chemin accompli ?

JLA : Le projet de la Réserve a été mené avec l'association Pierre de Lune, qui est l'association d'origine de valorisation du phénomène. Elle a été créée en 2008 et elle a été donnée en gestion à la communauté de communes du Pays de la Météorite. Tout naturellement lors de la fusion, la POL a pris la suite. Aujourd'hui il y a un conservateur et des animatrices scientifiques qui oeuvrent pour la conservation et la connaissance de tout ce patrimoine géologique et naturel. La Réserve continue d'améliorer ces prestations. Elle est installée à l'Espace Paul-Pellas à Rochechouart. Il lui reste bien-sûr à évoluer, à moderniser ses installations, c'est ce qui va être proposé dans les années à venir.

Le CIRIR, c'est quoi ?

De forme associative, le Centre International de Recherches sur les Impacts et sur Rochechouart (CIRIR) est une initiative scientifique unique puisque c'est la première structure en France dédiée à la recherche sur les cratères d'impacts terrestres. Inauguré début 2016, ce dernier a conçu ce programme de forages et pilote les explorations au profit de la recherche nationale et internationale. Une soixantaine de chercheurs d'une douzaine de nationalités est actuellement associée au CIRIR pour l'exploitation des données, dont des chercheurs d'une dizaine d'institutions françaises. L'enjeu est d'instituer le site de l'Astrolème comme un laboratoire naturel au bénéfice de la recherche nationale et internationale. Pour le public, le CIRIR vise à devenir un centre de ressources éducatives et culturelles. Il propose d'utiliser ses programmes et le site comme matière éducative au profit des étudiants des universités et grandes écoles en France et à l'étranger, dans les disciplines des Sciences de la Terre et de l'Espace.

La bataille du rail

la mobilisation des élus pour la défense de la ligne Limoges-Angoulême

Le 9 octobre dernier, des élus de tous les territoires concernés directement ou non par la desserte de la ligne ferroviaire Limoges-Angoulême, ont réuni leurs inquiétudes au sein d'un manifeste qui a été transmis aux plus hautes voix de l'État.



Littéralement abandonnée, la ligne ferroviaire qui relie la cité limougeaude à la ville d'Angoulême inquiètent de nombreux élus. Ensemble, ils ont décidé de prendre la plume afin d'alerter les pouvoirs publics sur la nécessité de travaux d'entretien et d'aménagement de ces voies depuis trop longtemps délaissées : « Cette ligne a grandement besoin de travaux. Elle est dans un état pitoyable » assure Jacques Bertrand, maire de la commune de Saillat-sur-Vienne. Sur les portions les plus endommagées de la ligne, il explique que « les trains circulent aujourd'hui à 40 km/h. C'est une honte quand on sait qu'il y a 50 ans, on roulait à 80 km/h ».

La mobilisation de nombreux élus

C'est dans ce contexte que Philippe Bouty, Christophe Gêrouard et Joël Ratier, respectivement présidents des communautés de communes de Charente-Limousine, Ouest-Limousin et Porte océane du Limousin, ont souhaité mobiliser les élus des collectivités qui sont directement situées sur l'axe de cette ligne ferroviaire en danger. « Il ne s'agit pas simplement de sauvegarder cette ligne mais de penser également à son développement » synthétise Christophe Gêrouard, président de l'Ouest-Limousin. Si son « territoire n'est pas directement concerné par cette ligne puisqu'elle ne le traverse pas », il est néanmoins convaincu qu'« une communication fluidifiée entre Angoulême et Limoges est nécessaire pour desservir nos habitants et nos entreprises ».

Philippe Bouty remarque qu'« aujourd'hui, l'État met beaucoup d'argent sur la table pour la fibre optique. Là c'est de la fibre humaine dont il s'agit quand on parle de mobilité ». Le président de la communauté de communes Charente-Limousine insiste : « Et lors des assises de la mobilité, on demandera de nouveau à l'État de prendre ses responsabilités

Réunion de préparation du Manifeste de Saillat/Vienne



pour rentrer en contact avec SNFC Réseau et aller encore plus vite sur la restructuration de cette ligne essentielle à nos territoires ruraux ».

Et ce n'est donc pas un hasard si une première réunion d'élus s'est tenue en gare de Saillat-Chassenon, un lieu « symbolique », « trait d'union entre les départements de la Charente et de la Haute-Vienne » remarque Joël Ratier. Il se réjouit de cette « forte mobilisation des élus sur l'importance de cet axe structurant » qui a donné lieu à la rédaction de ce manifeste envoyé aux différents préfets (de Charente, Haute-Vienne et de Région) ainsi qu'à l'État : « Il faut que l'État prenne ses responsabilités et mette les moyens financiers dans le prochain Contrat de plan État-Région, voilà le sens de ce manifeste » résume le président de la Porte océane du Limousin.

L'appui de la Région réitéré d'Alain Rousset

Les élus des différentes intercommunalités concernées de près ou de loin par cette ligne savent qu'ils peuvent compter sur le soutien de la Région. En effet, lors de la réunion, celle-ci était représentée par Jacky Emon, conseiller régional en charge des TER et de l'intermodalité. Rassuré, Joël Ratier explique



qu'il a apporté « un éclairage sur la situation et sur l'engagement de la Région Nouvelle-Aquitaine pour la défense de cette ligne ». En effet, Jacky Emon a affirmé la « détermination » de la Région à défendre cette ligne, déclarant même qu'elle faisait partie de ses « priorités ». Corroborant les récents propos d'Alain Rousset qui entend pérenniser cette ligne en danger, Jacky Emon parle « d'affecter des crédits, avec SNCF Réseau, pour qu'il y ait dès début 2018 des travaux réalisés sur la partie Limoges - Saint-Victournien, sur la ligne en difficulté ».

Avec le soutien de la Région, les élus des 9 communes et des 7 intercommunalités, attendent désormais la réponse de l'État. Par leur manifeste, ils demandent « avec force la réhabilitation d'urgence de cette ligne, condition fondamentale permettant d'en renforcer la fréquentation et le développement ».

Une ligne qui dessert douze gares :

Cette ligne qui relie les préfectures de deux départements traverse douze gares au total : Limoges, Aix-sur-Vienne, Saint-Victournien, Saint-Brice-sur-Vienne, Saint-Junien, Saillat-Chassenon, Chabanais, Roumzières-Loubert, Chasseneuil-sur-Bonnieure, La Rochefoucauld, Ruelle et Angoulême. Elle est d'autant plus primordiale qu'elle traverse d'importants bassins de vie et d'emploi.

Retrouvez le manifeste sur le site de la POL.

Un baptême du feu réussi

pour l'office de tourisme

En application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République), les offices de tourisme des anciennes communautés de communes Vienne-Glane et Pays de la Météorite ont fusionné en une seule entité : l'office de tourisme intercommunal, chargé d'assurer la promotion touristique du territoire. L'été 2017 était son premier été. Retour sur ce baptême du feu.

« Nous avons retenu le statut associatif, nous sommes une association loi de 1901. Nous avons gardé les trois points d'information ; d'abord de manière à ce que le public local s'y retrouve et puis pour que les touristes disposent de plusieurs portes d'entrée sur notre territoire » explique Paul Rougier, un des deux coprésidents de l'OTI.

En réalité, la fusion n'a pas vraiment bouleversé les choses. Elle a permis de faire un peu plus le lien entre des acteurs du tourisme local qui se connaissaient bien : « Les personnels des trois sites avaient déjà l'habitude de travailler ensemble mais avec la fusion, on a pu remettre les choses à plat. Cet été, tout le monde a tourné sur les différents sites, ce qui a demandé un peu de temps d'adaptation mais on peut dire que tout s'est bien passé parce que les équipes étaient préparées depuis le mois de janvier à accueillir le public » note Anne-Lise Brandizi.



Vers un maillage élargi du territoire

La directrice de l'OTI espère que cette fusion va permettre « d'avoir un discours uniforme et une information plus étoffée sur tout le territoire ».

Surtout que la POL est déjà bien maillée par plusieurs points info : « Nous avons une antenne qui ouvre sur la place du château à Rochechouart où nous avons une très bonne fréquentation ». Et pour être au plus près des gens, l'OTI a depuis cette année « mis en place une petite innovation : un accueil hors les murs. Nous avons acheté un véhicule avec lequel on se rend sur des sites touristiques où il n'y a pas de stand d'information, comme au site Corot ou aux Salles-Lavauguyon. D'ailleurs le camion était également présent sur les marchés festifs de la POL ou sur des événements comme Légend'air et le Labyrinthe de la voix ».

site d'Oradour-sur-Glane ».

En terme d'affluence, l'événement phare de cet été a été Légend'air : « On peut aussi souligner des initiatives très intéressantes sur le plan touristique comme Champ libre. On a également tous les festivals qui commencent à trouver leur public : Cuivres en fête, le Labyrinthe de la voix, les Cheminées du Rock... sachant qu'il y en a beaucoup d'autres » abonde la directrice de l'OTI.



Une activité touristique qui reste stable

Du point de vue de la fréquentation, « les chiffres sont relativement constants comparés à ceux de 2015 » note Anne-Lise Brandizi, qui remarque qu'« en 2016, il y a eu une forte fréquentation due aux Ostensions. Au niveau de la clientèle étrangère, les Anglais sont prépondérants mais on compte de plus en plus de touristes espagnols, notamment sur le

Un été au grand air

Anne-Lise Brandizi repense à l'« opération destinée aux familles qui s'appelle « un été au grand air » et qui proposait durant l'été des ballades et des ateliers nature tous les mercredis après-midi ». Payants pour les enfants et gratuits pour les parents, ces ateliers à destination de toute la famille, peu aidés par une météo bien capricieuse, devraient être renouvelés l'été prochain.

Bilan Marchés Festifs

les produits locaux s'invitent à la fête

Touristes et habitants se sont déplacés nombreux aux sept rendez-vous gourmands de la POL.

Une manifestation qui rassemble

À chaque marché festif, une quinzaine de producteurs et artisans des environs proposaient leurs bons et beaux produits. À côté, une dizaine de membres des comités des fêtes, d'associations ou de commerçants des centres-bourgs tenaient les fourneaux. Tandis que certains œuvraient à griller vos viandes, d'autres servaient frites et boissons pour les accompagner. La dégustation se faisait soit autour d'un bon film sur grand écran, soit au gré de la musique d'artistes des environs (et parfois même des deux).

Des animations gratuites qui ont séduit, même si à Saint-Victurnien la projection du film a

dû être annulée à cause du mauvais temps. « Dans l'ensemble, ça reste une belle année » assure Christian Dexet, qui s'occupe de toute la logistique de ces marchés. Visiblement satisfait de l'organisation de ces rendez-vous gourmands, Raymond Vouzellaud se réjouit lui aussi de la « belle réussite » de ces moments de convivialité qui ont vu défilé 250 personnes en moyenne.



Des festivités responsables

Cette année, les organisateurs ont travaillé avec le Syndicat départemental pour l'élimination des déchets ménagers et assimilés de la Haute-Vienne (SYDED) en installant des poubelles de tri : « On va dans le bon sens » conçoit Christian Dexet. Effectivement, à travers le déploiement de son Agenda 21, élus et agents de la POL comptent bien continuer à sensibiliser ses habitants aux petits gestes qui sauvent la planète et aussi, en faire de ces marchés festifs un exemple de festivités responsables.

Journées du patrimoine

Succès pour la découverte de la Cité du Cuir

En bord de Vienne, les 16 et 17 septembre, il y avait foule. Plus de 500 personnes en deux jours sont venues visiter le site qui accueillera le pôle d'excellence dédié au cuir.

Après l'inauguration, en juin dernier, de la nouvelle entreprise Hermès et la création de 70 emplois, le nombre de visiteurs lors des journées du patrimoine (500 répartis sur les deux après-midi) a montré l'intérêt suscité par cette future cité du Cuir. En effet, que ce soit les habitants de St-Junien qui ont connu par leurs ascendants la vie de mégissier ou de gantier, les passionnés de cuir ou tout simplement les touristes curieux de découvrir cet endroit, tout le monde attend avec impatience que la cité du Cuir ouvre ses portes. Il faudra attendre 2021 pour que cela se fasse. La baisse des dotations de l'Etat, malgré l'engagement de la région Nouvelle Aquitaine et du département, a obligé la collectivité à échelonner le projet sur plusieurs exercices budgétaires.

En attendant vous pouvez découvrir avec votre famille et vos amis l'exposition qui se tient actuellement au siège de la communauté de communes. Vous y découvrirez photos, objets et reportages retraçant l'histoire du travail du cuir dans notre cité gantière et ce, jusqu'à la fin de l'année.

Contact pour la visite de *Le Cuir dévoile sa Cité*
05 55 02 14 60 ou contact@pol-cdc.fr



Partez à la découverte des premières pièces qui seront exposées à la Cité du Cuir, en visitant l'exposition *Le Cuir dévoile sa Cité* au siège de la POL.



CITÉ DU CUIR
Saint-Junien

Un territoire qui n'a pas fini de swinger avec l'École de musique intercommunale

27 professeurs diplômés guident près de 600 élèves dans l'apprentissage d'un ou plusieurs instruments sur trois sites, à St-Junien, à Rochechouart et à St-Victurnien.

La Porte Océane du Limousin fait du droit à la musique pour tous une de ses prérogatives, si bien que l'École de Musique Intercommunale Jean-Ferrat (EMI) propose des cours à moins de 10 euros par mois pour les jeunes.



Une fusion bien anticipée

Comme c'est le cas pour beaucoup de structures (comme l'office de tourisme intercommunal, cf page 5), l'année 2016 a vu les deux écoles de musique de l'ancien Pays de La Météorite et de l'ancienne Vienne-Clane ne devenir qu'une seule et même entité. La fusion a induit un travail d'harmonisation des tarifs, des procédures administratives, des études musicales ou encore des interventions en milieu scolaire. Heureusement, ce travail avait été anticipé bien en amont, comme nous

l'explique Sylvie Tuyeras, Vice-Présidente chargée de l'action culturelle et du droit à la culture pour tous : « *On avait anticipé la fusion. On avait donc déjà pris des habitudes de travail, on jouait déjà sur les complémentarités de temps ou de postes entre les deux écoles de Saint-Junien et de Rochechouart. On avait aussi anticipé l'unification des tarifs même s'il reste encore des petites choses à mettre sur un pied d'égalité* ». Tout ce travail d'anticipation réalisé en amont a donc permis de ne pas avoir « *trop de bouleversement sur le plan pédagogique* » assure Sylvie Tuyeras qui se réjouit de ces nouvelles habitudes de travail déjà bien rodées.

Des projets à mener et à poursuivre

Plusieurs actions ont été engagées pour accroître le rayonnement de l'école. Avec l'idée que la culture (et la musique) soit accessible à tous, la POL a mis en place un tarif préférentiel à destination des moins de 23 ans. En effet, l'école propose, en plus de leur prêter un instrument, des cours à 10 euros par mois seulement. Enfin, une fois que tous les mécanismes de l'école de musique seront bien huilés, la Porte Océane du Limousin a



également dans l'idée d'engager une demande de classement de l'EMI en Conservatoire à rayonnement intercommunal par le ministère de la Culture.

Quelques chiffres :

- 569** élèves soit plus de **430** familles concernées.
- 17** disciplines instrumentales (classiques ou instrumentales).
- 20** manifestations par année scolaire.

Chaque année, 1200 enfants découvrent la musique

Tous les 15 jours pendant l'année ou toutes les semaines pendant 6 mois, chacune des écoles communales reçoit de l'École de Musique Intercommunale (EMI) 3/4 d'heure d'enseignement musical. Du CP au CM2, tous les enfants de nos écoles voient ainsi un-e enseignant-e diplômé-e les sensibiliser à la musique.

L'UNA Ouest 87 met en place de nouveaux ateliers seniors

L'UNA Ouest 87 est une association loi 1901 d'aide, de soins et de services à domicile créée en 1964. Elle compte aujourd'hui 170 collaborateurs et fait partie du premier réseau français de services à la personne. Présente depuis plus de 50 ans sur l'Ouest du département, l'association s'adresse à tous les publics pour aider et accompagner dans le quotidien : enfants, personnes en situation de handicap, personnes âgées ou encore actifs...

Préserver le lien social

Après le pari réussi du premier semestre, l'association renouvelle l'expérience en proposant des activités de convivialité auprès des seniors depuis la fin du mois d'octobre. Des nouveaux rendez-vous réguliers qui promettent encore leurs lots de sourires et de partage, dont la zone de diffusion s'est élargie à 7 communes : Saint-Junien, Rochechouart, Oradour-sur-Glane, Châlus, Oradour-sur-Vayres, Cussac ainsi que Saillat-sur-Vienne.

Avec le déploiement de ces activités sur le territoire de l'Ouest limousin, l'objectif de l'association reste identique : maintenir l'autonomie et créer du lien social tout en offrant l'opportunité

d'être connecté au monde qui nous entoure. En effet, certaines séances ont été spécialement conçues pour aider les néophytes d'internet : ils seront guidés pour naviguer facilement sur le web, pour skyper avec leurs petits enfants ou encore pour partager leurs photos de vacances...

Pour ce dernier semestre de l'année, sept ateliers de convivialité sont en cours de création. D'un côté, certains sont entièrement réalisés par l'UNA Ouest 87 tandis que d'autres ont été élaborés dans le cadre du SPASAD, c'est-à-dire en partenariat avec le service de soins infirmiers de la Croix Rouge française.

Des activités conviviales à destination de tous

L'UNA Ouest 87 a voulu proposer des activités au plus grand nombre, en appliquant un tarif symbolique de 2 euros par séance soit de 20 à 26 euros pour 10 à 13 semaines. Il faut noter que le financement de l'ensemble du projet est assuré par le conseil départemental. Le transport est également proposé pour ceux qui ne pourraient

pas venir par leurs propres moyens. De plus un expert (psychologue, psychomotricien...) intervient sur une séance afin d'enrichir les activités par de l'information et des échanges avec les participants, en lien avec la préservation de

l'autonomie et de la santé.

Pour finir en beauté, chaque atelier se termine systématiquement autour d'un goûter convivial réunissant participants et animateurs. Tous les habitants de la POL de plus de 60 ans, retraités, ressortissants des caisses de retraites, qu'ils soient bénéficiaires ou non des services d'UNA Ouest 87, sont cordialement invités à se joindre à ces ateliers

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'association au 05 55 02 46 01.



Des ateliers très diversifiés

Trois activités sont proposées par l'UNA Ouest 87, à raison d'une fois par semaine, de 14h à 16h15 :

- Activité ludique :

13 séances, le mardi à Saint-Junien et le jeudi à Oradour-sur-Vayres.

- Activité physique et bien-être :

13 séances, le mercredi à Saillat-sur-Vienne.

- Activité nouvelles technologies :

10 séances, le lundi à Saint-Junien et le vendredi à Oradour-sur-Glane.

Trois activités complémentaires sont proposées dans le cadre du SPASAD :

- Activité autonomie et lien social :

une fois par mois, le mardi à Rochechouart.

- Activité ludique :

13 séances, le mercredi à Rochechouart.

- Activité nouvelles technologies :

10 séances, le jeudi à Châlus.

Sortir sur le territoire ... quelques idées

Chaillac sur Vienne

10 Décembre : **Marché de Noël**
(place Frédéric Mistral à partir de 8h)

Chéronnac

2 Décembre : **Concert pour le Téléthon**
(Salle des fêtes à partir de 20h)

Javerdat

26 Novembre : **Repas des Aînés**
(salle polyvalente à partir de 12h)

Les Salles Lavaugyon

10 Décembre : **Noël au village**
(salle des fêtes à partir de 10h)

Oradour sur Glane

16 Décembre : **Goûter de Noël**
(salle Robert Lapuelle, après-midi)

Rochechouart

30 Décembre : **La corida des étoiles**
(Course pédestre à partir de 20h)

Saillat sur Vienne

9 Décembre : **Téléthon**
(Salle des fêtes, toute la journée)

Saint-Brice-sur-Vienne

31 Décembre : **Réveillon**
(salle des fêtes de la Fabrique, à partir de 19h)

Saint-Junien

22 Décembre : **Marche des illuminations**
(à partir de 18h)

Saint-Martin de Jussac

25 Novembre : **Loto de l'école**
(salle des fêtes à partir de 20h)

Saint-Victurnien

10 Décembre : **Fête de Noël**
(La Bernardie, après-midi)

Vayres

3 Décembre : **Repas pour le Téléthon**
(salle polyvalente, après-midi)

Videix

10 Décembre : **Journée pour le Téléthon**
(Randonnée à partir de 9h à la Mairie, repas à 12h à la salle des fêtes)

Retrouvez l'agenda complet pour toutes les communes sur porteoceane-dulimousin.fr OU SUR le profil facebook de la POL

Vous êtes une association du territoire
Vous avez un événement à mettre en valeur
Ecrivez-nous : contact@pol-cdc.fr

Vos élus écrivent au Président de la République



Agir au service des habitants, des communes et du territoire

Les membres du bureau communautaire
Communauté de Communes Porte Océane du Limousin

Emmanuel Macron
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris

Saint-Junien, le 5 septembre 2017

Monsieur le Président,

Nous nous adressons
possibles » offerte à
seulement, nous faisons
y avez évoquée : « les

Nous sommes des élus
terre limousine... id
Océane du Limousin
que notre situation
développement local

C'est parce que notre ruralité est consciente de son potentiel que nous vous écrivons. C'est parce que notre territoire s'est engagé avec force dans un effort de rationalisation cohérent que nous pensons crédible notre parole. C'est parce que nous craignons de voir le travail réalisé remis en cause que nous voulons vous faire ce témoignage. C'est aussi et enfin parce que nous avons entendu durant vos interventions au Congrès et à la Conférence Nationale des Territoires une volonté présidentielle d'agir efficacement et une manière de faire autrement que nous nous sommes sentis autorisés à vous dire les choses directement et avec sincérité.

En s'appuyant également sur un tissu d'équipements publics hospitaliers, éducatifs, culturels, de loisirs étoffés, irriguant sur les 13 communes du territoire et au-delà, tout cela organise un éco-système intercommunal qui permet à notre ruralité d'être encore économiquement robuste avec 10 000 emplois et attractive dans l'ensemble de ses communes. Chacun des 13 maires de la Porte Océane du Limousin s'active à mettre en place les services de proximité qui donnent ce parfum de bien-vivre à notre territoire et une citoyenneté très active dont le plus beau symbole est l'existence de 450 associations.

C'est tout cela que nous faisons lorsque... nous anticipons

de notre bassin de vie... nous engageons une zone d'activités de 30 ha parfaitement positionnée sur la route Centre Europe Atlantique... nous portons la construction d'un espace de valorisation majeur autour du cuir, en cohérence avec la stratégie de la Nouvelle-Aquitaine et avec le statut de notre ville Centre Saint-Junien - capitale française du gant de peau... nous travaillons autour

de la papeterie
au service de
privilegier ce
carences mé

En s'appuyant
communes
économique
Océane du
citoyenneté

parce que nous avons sur notre territoire une commune qui accueille un complexe industriel papetier important, qui apporte 800 emplois directement et plusieurs milliers induits, notre territoire se retrouve contributeur au FPIC. Ce fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales pour la seule année 2017 représente près de 940 000 euros, soit plus de 6 fois ce que nous perdons avec la baisse des dotations. Depuis son instauration il y a 6 ans, ce sont en fait près de 3,270 millions d'euros qui ont été ponctionnés sur le territoire par ce FPIC, soit une augmentation de plus de 1000 % par rapport à 2012. Qui pourrait supporter longtemps une telle situation !

Si nous agissons pour concourir... nous anticipons par nos
de nos moyens, par ailleurs demandées par le législateur et souvent même anticipées par nos
fusions intercommunales de janvier 2017, nous nous sommes rassemblés volontairement en janvier 2016 autour d'un projet de territoire
préparé durant 3 ans. Depuis 2014, nous organisons la mutualisation des services entre intercommunalité et ville-

Constatez avec nous son injustice à frapper un territoire comme le nôtre. En définitive, donnez du sens à cette contribution faite par un territoire rural ou allégez-nous d'un poids qui devient financièrement quasi-confiscatoire, hypothèque notre développement et fragilise notre fonctionnement.